

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES AGRO-ÉCOLOGIQUES DES EXPLOITATIONS DANS LE CADRE D'UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, UN PROJET PORTÉ PAR L'ASSOCIATION VIVRE AU PAYS

Coordination de 7 exploitants, le GIEE a pour objectif d'améliorer le rendement écologique et les projets économiques d'agriculteurs engagés dans l'agriculture biologique, à travers des études de marchés et des évaluations des pratiques culturales, jusqu'à la solidarité entre agriculteurs par l'échange de parcelles.

DESCRIPTION DU PROJET

Les exploitations en vente directe sont confrontées à plusieurs freins dans le développement ou la pérennisation de leur activité : des temps de travail très importants, un accès difficile aux investissements de transformation ou de logistique, individuellement, une fragilité des débouchés de par leur spécialisation et une offre commerciale faible au niveau individuel, des coûts de logistique élevés...

Une approche « économie de proximité » qui considère l'offre et la demande de l'ensemble du territoire défini devrait permettre d'améliorer l'efficacité économique des exploitations par une rationalisation des pratiques de production, de transformation et de commercialisation en intégrant tous les opérateurs du territoire (agriculteurs, artisans...).

Ce projet prévoit donc une phase de diagnostic des structures, selon la méthodologie du diagnostic Agriculture Paysanne développé par la Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR) autour de 6 thèmes : l'autonomie, le partage des ressources, la qualité des produits, le développement local, le travail avec la nature et la transmissibilité.

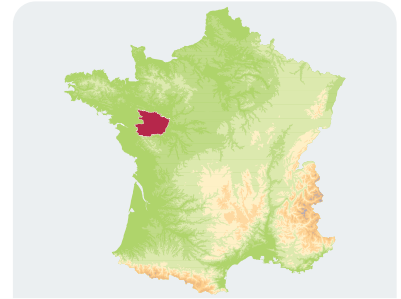
Ce diagnostic est le préalable à la mise en œuvre des objectifs du GIEE portant sur la consolidation des exploitations à haute qualité environnementale, sur une meilleure valorisation des produits, et sur la pérennisation de la démarche territoriale.

Le plan d'actions s'inscrit dans une triple démarche :

- diagnostics de sols, identification des leviers d'action (gestion partagée de l'assolement, restructuration parcellaire...), mise en œuvre des investissements nécessaires ;
- caractérisation de la demande et de l'offre (quantité et qualité), adaptation offre/demande, mise en place d'outils (régulation, logistique, transformation, contractualisation...);
- gestion collective du foncier de cédants pour installer un porteur de projet, sensibilisation à l'installation sur d'anciennes parcelles en friches ou sur des coteaux, libération de terres grâce à l'optimisation des systèmes d'exploitations.

Ce projet collectif vise ainsi des performances :

- économiques par l'amélioration de la rentabilité des exploitations et la valorisation des produits en économie de proximité ;
- environnementales par l'optimisation des pratiques agronomiques et agro-écologiques existantes ;
- territoriales par la durabilité du projet en termes de transmission des exploitations et d'installation de jeunes agriculteurs.



Maine-et-Loire (49)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

7

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

Association Vivre au Pays 49

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

- ▶ Élevage bovin – orientation lait
- ▶ Élevage bovin – orientation viande
- ▶ Maraîchage
- ▶ Production de farine et de pain (paysan boulanger)
- ▶ Grandes cultures (céréales)
- ▶ Élevage porcin
- ▶ Élevage avicole

PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Conservation des sols

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Diversification des assolements – allongement des rotations
- ▶ Agriculture biologique
- ▶ Emploi

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

- ▶ CIAP 49
- ▶ Association Vivre au Pays 49

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ CUMA ligérienne
- ▶ Association Terroirs 44
- ▶ Abattoir PORCI MAUGES
- ▶ CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Loire Anjou
- ▶ SCIC Nord Nantes
- ▶ SMIB (Syndicat Mixte des Bassins) Evre Thau
- ▶ GAB (groupement d'agriculteurs bio) d'Anjou

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

3 juillet 2015

DURÉE DU PROJET

5 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ

- ▶ Cantons de Champtoceaux
- ▶ St Florent le Vieil
- ▶ Les communes de Challonnes-sur-Loire, Saint Quentin, Le Pin en Mauges et Sainte Christine.

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Union des CUMA